



# LES DERNIERES INFOS CSSCT

## AXE TGV SE

JEUDI 20 MAI 2021

### RAPPORT MEDECINE DU TRAVAIL :

Lors de cette CSSCT, le docteur référent nous a exposé le rapport de l'ensemble des médecins de l'axe pour l'année écoulée :

- **La crise sanitaire covid19 a fortement modifié les habitudes de chacun** que ce soit dans la vie privée ou vie professionnelle.
- Le **recours à la téléconsultation a fait son apparition** au sein de notre entreprise que ce soit à la demande des agents mais également pour les visites de reprises.
- Le **développement forcé du télétravail engendre des risques** d'isolement, des dérives sur le temps de travail et le droit à la déconnexion.
- **Alerte sur les RPS**: la médecine du travail dénonce et s'inquiète des RPS en hausse depuis le printemps 2020, en corrélation avec la reprise des restructurations au sein de notre axe, en lien également à l'épidémie et ses répercussions sur les conditions de travail mais également avec l'augmentation des incidents sureté (agressions). Les RPS trouvent également leur place avec un manque de repère des agents, du sens du travail, des missions qui évoluent sans oublier la séparation des activités.

Le médecin nous a fortement alerté sur ce sujet suite aux différents retours de ses confrères dans les établissements.

- **Une alerte sur les conséquences néfastes des horaires décalés, postés, week-end** est présente dans chaque rapport des médecins, notamment sur la vie pro/perso et sur une population de plus en plus âgée.
- Un point sur le nombre de **démissions des agents** nous a été présenté avec les difficultés de reclassement lié à la conjoncture économique, aux territoires isolés, aux agents en fin de carrière et des tenues de poste de plus en plus difficile par rapport à leur santé. Un sujet de société avec des départs à la retraite reculant d'année en année suite aux réformes subies.
- L'ensemble des médecins **regrette fortement la disparition des CHSCT** qui permettaient un contact plus proche des unités de productions, des agents et donc du terrain.
- Une demande de **participation des médecins dans les instances CSSCT voire RPX** sur des dossiers concernant leur établissement a été évoquée afin de pouvoir interagir en direct, au plus près des demandes et interrogations des élus du personnel. On remarque que cette demande démontre bien que les médecins ont un besoin de reconnaissance de leur mission, comme ils le faisaient lors des CHSCT. Ils dénoncent un oubli de la direction de les associer aux phases de projet et regrettent que cette même direction les informe une fois la consultation arrivée à son terme. Ils subissent, au même titre que les cheminots, la réforme de notre entreprise.
- Le **risque amiante** est malheureusement toujours d'actualité ( droit alerte sur les enduits Becker).
- Un **manque d'infirmière en IDF** est à noter.
- Les médecins déplorent que le portefeuille d'agents attribué par médecin soit purement un calcul mathématique, sans tenir compte des différences entre territoires, des visites SIR (suivi médical renforcé) ou non, des visites occasionnelles qui représentent la moitié des visites et qui progressent d'années en années.

**La délégation CGT a toujours travaillé pour une médecine du travail et de soin de qualité, pour un suivi en local au plus proche des cheminots. Les alertes émises par l'ensemble des médecins de l'axe confirment notre action au quotidien pour la défense des cheminots, des conditions de travail, de l'unicité de la SNCF. Notre action, nos revendications trouvent toutes leurs légitimités aux regards d'un tel rapport, révélateur d'un mal être global au sein de notre établissement, d'une incompréhension vis-à-vis des réformes et restructurations incessantes.**

## **POINT SANITAIRE:**

**Le télétravail reste à privilégier avec un retour progressif à compter du 09 juin**, en adéquation avec le calendrier du gouvernement. Retour en établissement avec 1 jour par semaine.

**Une précision concernant les agents dits « fragiles ».** Les conditions d'isolement restent identiques, que ce soit sur les critères médicaux ou sur les conditions de prise en charge. La direction ne souhaite pas précipiter leur retour et à date d'aujourd'hui, aucune directive ou procédure réglementaire n'a évolué.

Un agent « fragile » ou « à risque » qui a reçu sa vaccination complète ne peut retourner au travail que sur avis de la médecine du travail qui reste à ce jour réticente à un retour précipité des agents. La direction nous confirme qu'elle ne passera pas au dessus des décisions médicales et du respect des décrets gouvernementaux en cours.

**Concernant les chiffres, on note une diminution des agents dépistés positifs ou des cas contacts.** Une demande de la CSSCT pour avoir des chiffres par métier et non par entité nous permettrait une analyse plus approfondie sur la catégorie professionnelle la plus exposée à l'épidémie.

## **PLAN TRANSPORT:**

B2 jusqu'au 1er juillet avec une offre moyenne de 83% et une capacité d'offre de 90%. Les week-ends fériés ont été assez chargés avec des pointes allant de 73% à 86%, voire du 100% de l'offre sur certaines relations (Provence, Azur, Occitanie). La prévision du weekend à venir (Pentecôte) varie entre 71% et 75 % avec du 96/100% de remplissage pour les régions du Sud de la France.

**La délégation CGT CSSCT alerte la direction sur de tels taux et des risques sanitaires accrus, des risques d'incivismes à bord des trains (port du masque, gestes barrières, ...), des risques d'agressions dans les gares avec des voyageurs « délivrés » d'un confinement et, donc, oubliant parfois les gestes barrières.**

## **Bilan Sureté sur les 4 mois de 2021:**

- 116% actes de malveillance avec un total de 1239 actes dont 778 par rapport à l'environnement du voyage soit une augmentation de 210% . Sur ces 778 actes, 428 sont liés à la Covid. Les atteintes aux personnes sont en augmentation: injures et outrages (+8%), menaces contre les personnes (+27%) et violences volontaires (+44%) ).
- +56% de contraventions (masque/bagage/cigarette/ivresse) soit 246 faits avérés.
- Augmentation des objets abandonnés.
- Hausse des vols à bord: + 75% avec 91 actes en 4 mois pour 105 victimes.
- La famille « risque terroriste » est en forte hausse avec 253 faits.
- Renforcement de la présence de la SUGE afin de palier aux menaces dans les gares, aux accueils embarquements mais également dans les trains repérés à risque.

## **Bilan AT début 2021:**

Les membres de la CSSCT ont demandé un point étape à la mi année avec un comparatif à date avec les années 2019 et 2020. En effet, l'épidémie et les confinements successifs avec la mise en place du télétravail et activité partielle ne permettent pas d'analyser les faits saillants concernant les AT.

## **CLIM CABINE TGV:**

La CGT a demandé confirmation de la part de la direction sur le suivi des clim des cabines car certaines climatisations cabines rejettent parfois de mauvaises odeurs suite à une utilisation moindre en période froide.

Le protocole sanitaire « covid » est toujours en action. Les entretiens et nettoyages des filtres ont toujours les mêmes pas de visite.

**La CGT demande aux agents d'annoter leurs BS pour tous problèmes de confort à bord des cabines de conduite ( clim, bruit, fauteuil, vibration, vitre,...).**

## **Restauration à bord des TGV: Retour progressif à compter du 09 juin.**

Un protocole est en cours d'étude entre SNCF et Newrest.

**La CGT a alerté la direction sur les risques pour les ASCT** avec une réouverture non maîtrisée.

Nos collègues de Newrest ont également alerté leur direction sur le manque d'anticipation pour une remise en service de la restauration: wagon bar, comptoir, rangements, machine à café sont restés dans leur jus depuis des mois.

Aucune séparation par plexi n'est prévue. **La CGT a donc demandé à notre direction d'anticiper cette reprise afin de protéger son personnel à bord (ASCT)** sur les risques d'incivisme, de malveillance, d'agression. Les ASCT n'ont pas pour mission de faire le service d'ordre dans un TGV.

## **ANALYSE CO2 en voiture voyageur TGV:**

Après un droit d'alerte de la délégation Sud, une csct extra et la saisie de l'inspection du travail obligeant la direction à effectuer une analyse en situation réelle, **les membres de la CSSCT restent dubitatifs sur l'attitude de nos dirigeants et sur l'absence de mesures prises.**

L'analyse effectuée en situation réelle( R7 haut et 32 personnes , R5 bas et 36 personnes de la rame 720) indique une concentration en CO2 (en ppm) supérieure à 1000 ppm avec une plage haute à 1500 ppm. L'analyse a révélé également un pic à 4000 ppm., malgré un arrêt en gare et portes ouvertes, apparemment en raison d'un défaut de fonctionnement des volets de pressurisation des voitures lors des passages en tunnel. Les inspecteurs du travail ont également relevé des écarts sur le port du masque de voyageurs, ont effectué une analyse du métier d'ASCT avec un masque chirurgical et porté un regard sur le service de nettoyage à bord,.... Nous sommes dans l'attente de leur rapport.

**D'ores et déjà, nous pouvons affirmer qu'aucune mesure ne sera prise par nos dirigeants.** Un débat stérile s'est installé au fil de ce sujet. Une direction qui s'appuie sur la technique Alstom avec une valeur seuil autorisée à 5000 ppm en fonctionnement normal, hors épidémie covid et une CSSCT s'appuyant sur une préconisation « covid » à 800 ppm pour les bâtiments. La direction ne retient pas cette valeur estimant que celle-ci n'est pas applicable aux TGV avec un système de ventilation spécifique.

**La CGT réclame, depuis plus d'un an, la protection des agents à bord avec masques ffp2, l'arrêt du contrôle systématique à bord et une voiture 3 basse dédiée au service.**

## **DIGIPREV:**

Outil informatique permettant à nos dirigeants d'effectuer plus rapidement des plans de prévention à chaque fois qu'une entreprise externe intervient pour le compte de la SNCF, afin d'avoir zéro papier et un meilleur suivi. Les membres de la CSSCT sont ensuite informés des ICP (inspections communes préalables à toutes interventions).

Cette appli présente un intérêt pour la coordination entre direction et élus . Toutefois, **la CGT regrette que la direction n'ait pas anticipée sa mise en place.**

En effet, les membres de la CSSCT n'ont aucun accès de consultation à cette plateforme. Les préventeurs de notre direction ne sont même pas formés à cet outil.

**Comme à son habitude, la direction nationale avance à marche forcée sur la digitalisation sans se préoccuper des conséquences dans les établissements.**

## **POINT VISITE ESPACE DE VENTE:**

Après des mois de discussions intenses avec notre direction, des alertes des membres CSSCT, le sujet des **espaces de vente face à la COVID est loin d'être terminé.** L'inspection du travail a effectué des visites afin de vérifier l'application des mesures sanitaires.

**Des progrès restent à faire dans ces espaces** où un brassage de voyageurs est permanent.

Un meilleur contrôle des accès avec fil d'attente en extérieur est à privilégier.

**La mise en place des bornes « LSA » pose questionnement vis-à-vis du distanciel entre usager et agent** puisque ces LSA permettent un contact plus direct, sans comptoir et sans plexiglass.

**Les membres de la CSSCT ont confirmé leur désaccord sur un protocole sanitaire difficilement applicable dans certains espaces de vente et encore plus avec la reprise du trafic.**